



Quel enseignement supérieur technique?

GERARD GALLAND

L'objet de cet article n'est pas de faire une étude exhaustive de ce qu'est - ou que sera - l'enseignement technique qualifié de supérieur, mais de développer un certain nombre de critiques que nous sommes en mesure de faire sur les Instituts Universitaires de Technologie (I.U.T.) tout en posant bien les limites des analyses qui ont pu être faites à ce sujet par l'U.N.E.F. dans le passé.

Il nous faut d'abord rappeler notre ferme condamnation des I.U.T. Condamnation basée sur une contestation radicale du type de formation professionnelle qui y est donné, sur la main-mise du patronat sur cet enseignement. Les I.U.T. sont, avec la licence courte, la pièce maîtresse de la réforme Fouchet dont le but avoué est de former des cadres techniques directement utilisables sur le marché du travail, ce qui ne va pas sans préjuger de la qualité de la formation donnée dans ces établissements.

Les I.U.T. mis en place ne sont pas, contrairement aux prévisions que nous avons pu

faire ces dernières années, le dépotoir des Facultés, ils n'ont pas accueilli les « plus mauvais étudiants » ; outre le baccalauréat, il a souvent fallu un examen sur dossier pour rentrer dans les I.U.T. Il faut voir plusieurs raisons cela : le désir de nombreux bacheliers de recevoir une formation beaucoup plus concrète : peur des études longues avec tout ce qu'elles impliquent (éliminations tout au long des études et incertitude totale quant aux éventuels débouchés) ; les I.U.T. ont là quelque chose de rassurant de par la faible élimination en cours d'études et l'assurance (toute provisoire) de trouver un métier à la sortie. Notons également que leur mise en place lente et programmée n'a pas permis d'y accueillir tous les postulants.

Notre critique des I.U.T. porte essentiellement sur la nature de l'enseignement dispensé. En effet, celui-ci est étroitement spécialisé et souvent dénué des bases théoriques suffisantes. Le recrutement des enseignants est à ce sujet très révélateur. Si un effort quantitatif semble avoir été réalisé, il faut reconnaître que l'encadrement n'est guère satisfaisant quant à sa qualité. La moitié des enseignants est issue du secondaire ou de la profession et accomplit de ce fait un enseignement à plein temps, les autres unités du Supérieur continuent leur travail de recherche à leur lieu d'origine, travail qui n'a souvent rien de commun avec l'enseignement. Si l'on admet qu'un enseignement ne peut être de qualité que dans la mesure où il est lié à la Recherche, il est évident que celui qui est professé dans les I.U.T. est loin d'être satisfaisant.

La spécialisation, la main-mise du patronat sur les I.U.T. sont mises pleinement en valeur par la présence pour moitié

de représentants des professions (patronat) dans les conseils d'établissements. Ils pourront ainsi orienter l'enseignement en fonction de leurs besoins propres dans une situation et à un moment donné.

Notre critique de cette formation professionnelle ne prend sa véritable dimension que dans la mesure où elle est mise en référence aux *problèmes de l'Emploi*. En effet, ce type de formation extrêmement spécialisée, conçue en fonction d'un devenir professionnel défini d'une manière locale et extrêmement précise, ne donne aucune assurance à long terme quant à la garantie de l'emploi. En effet, le développement des techniques, la mise en place d'une automation de plus en plus poussée, provoquent de profondes mutations dans l'organisation des entreprises. Ils conduisent nécessairement à des reconversions, voire des licenciements. Or l'absence d'une formation théorique de base permet-elle ces reconversions nécessaires ? L'une des meilleures garanties contre le chômage est bien l'acquisition d'une formation professionnelle reposant sur une formation théorique solide.

Face à cette situation, il ne s'agit pas de refuser un enseignement technique supérieur. Il s'agit de promouvoir un développement dans le cadre de l'Université. Il doit être revalorisé, et considéré sur un pied d'égalité avec celui des Facultés. Ceci présente de nombreuses implications.

Il faut refuser la main-mise du patronat sur cet enseignement tant par sa présence dans les conseils d'établissements que dans le corps enseignant.

Il est indispensable que soit développé à l'intérieur des

établissements d'enseignement technique supérieur un secteur de recherche technologique (qui est actuellement totalement aux mains du patronat et de plus en plus dépassé par la technologie américaine), ce secteur de recherche devant travailler en collaboration avec celui des Facultés, ce qui dans l'immédiat, nécessite que l'on obtienne qu'il n'y ait d'I.U.T. créés que dans les villes universitaires.

Il est nécessaire que la formation donnée dans ces établissements comprenne un enseignement permettant de maîtriser un champ de connaissance et d'avoir la possibilité de se reconvertir.

Il est indispensable que le rattachement de cet enseignement à l'Université débouche sur la création d'un second cycle de technologie. Ceci implique d'ailleurs la reconnaissance de l'équivalence du Diplôme Universitaire de technologie avec le D.U.E.L. et le D.U.E.S.

Ceci ne va pas sans remettre en cause la division ingénieur-technicien et est lourd de conséquence quant à la dualité Université-Grandes Ecoles.



n° 9,

mars 1968)